

UNIVALOM

Siège :
3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 10 septembre 2020

Délibération 2020-23

OBJET : Désignation des membres à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) – Approbation de son règlement intérieur.

Le 10 septembre 2020 à 10h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Présents :

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Jean-Pierre DERMIT, Caroline JOUSSEMET, Eric MELE, Marion MUSSO, Georges VAZIA, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Khéra BADAOU, Philippe DELEAN, Emmanuel DELMOTTE, Hassan EL JAZOULI, François WYSZKOWSKI, délégués de la Commission Syndicale ;
Christophe FONCK, Xavier WIJK, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Bernard ALENDA, Christophe ULIVIERI, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Denise LAURENT, Françoise BRUNETEAUX, Marc OCCELLI déléguées de la Commission Syndicale ;
Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;
Marie-Louise GOURDON, déléguée de la Commission Syndicale ;
Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Procurations :

Membres excusés :

Joseph CESARO délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Marie ANASSE, Anne-Marie BOUSQUET déléguées de la Commission Syndicale ;
Françoise THOMEL, déléguée de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Françoise BRUNETEAUX, déléguée de la Commission Syndicale ;

Mme BADAOU est désignée en qualité de secrétaire

Le rapporteur expose à l'Assemblée :

Nombre de membres
du Conseil Syndical

Légal : 38
Désignés : 27
(dont 11 délégués avec voix double
soit un total de 38 voix)
Présents : 22
Votants : 32
Procuration 0
Date de la convocation :
4 septembre 2020

Certifié exécutoire compte-tenu de
la transmission pour affichage aux
Collectivités membres le :

Pour le Président,
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20200910-2020-23-DE
Date de télétransmission : 14/09/2020
Date de réception préfecture : 14/09/2020

L'article L.1413.1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) notamment dans les Syndicats Mixtes comprenant au moins une Commune de plus de 10 000 habitants.

Cette Commission est présidée par l'exécutif du Syndicat, en l'occurrence le(la) Président(e), ou son représentant nommé par arrêté parmi les conseillers non membres de la CCSPL. Elle comprend des membres du Comité syndical désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, des représentants d'Associations Locales, nommés par l'Assemblée délibérante, et le cas échéant en fonction de l'ordre du jour, des personnes qualifiées avec voix consultative.

La Commission examine notamment chaque année les documents suivants :

- Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public sur le traitement des ordures ménagères, comprenant le bilan annuel des actions de Prévention du Syndicat,
- Le rapport mentionné à l'article L.1414-4 établi par le cocontractant d'un Contrat de partenariat.

Elle est aussi consultée pour avis par l'Assemblée délibérante pour tout projet de Délégation de Service Public, de création de régie dotée d'autonomie financière et de partenariat avant que l'Assemblée délibérante ne se prononce.

Je vous propose de recevoir présentement les candidatures. Une liste unique de candidatures est déposée :

Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Eric MELE (CASA)	Mme Khéra BADAOU (CASA)
M. Hassan EL JAZOULI (CASA)	M. Georges VAZIA (CASA)
M. Emmanuel DELMOTTE (CASA)	M. François WYSZKOWSKI (CASA)
M. Marc OCCELLI (CACPL)	Mme Denise LAURENT (CACPL)
M. Roland RAIBAUDI (CAPG).	Mme Marie-Louise GOURDON (CAPG)

Il convient de procéder à l'élection à bulletins secrets des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants devant siéger à la CCSPL d'UNIVALOM, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle.

Messieurs DELMOTTE et WIJK sont nommés assesseurs pour l'élection des membres à la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

La liste unique ci-dessus a obtenu 32 voix (unanimité) ; ont été élus au titre des représentants du Comité syndical :

Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Eric MELE (CASA)	Mme Khéra BADAOU (CASA)
M. Hassan EL JAZOULI (CASA)	M. Georges VAZIA (CASA)
M... Emmanuel DELMOTTE (CASA)	M. François WYSZKOWSKI (CASA)
M. Marc OCCELLI (CACPL)	Mme Denise LAURENT (CACPL)
M. Roland RAIBAUDI (CAPG).	Mme Marie-Louise GOURDON (CAPG)

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20200910-2020-23-DE
Date de télétransmission : 14/09/2020
Date de réception préfecture : 14/09/2020

Ont été désignés en qualité de représentants des associations :

Le(la) Président(e) de l'Association de défense de l'Environnement des Semboules (ADES)
Le(la) Président(e) du Groupement L'ELAN
Le (la) Président(e) du Groupe des Associations de Défense des Sites et de l'Environnement de la Cote d'Azur (GADSECA)

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- DECIDE la création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) à titre permanent et pour la durée du mandat,
- APPROUVE le règlement de la CCSPL ci-annexé,
- FIXE à cinq membres titulaires et cinq membres suppléants désignés au sein du Comité le nombre de membres de la CCSPL d'UNIVALOM, et les 3 associations désignées ci-avant,
- DESIGNER membres de la CCSPL d'UNIVALOM le Président du Syndicat, ou son représentant habilité à cet effet, ainsi que les membres titulaires et suppléants figurant dans le tableau ci-après :

Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Eric MELE (CASA)	Mme Khéra BADAOU (CASA)
M. Hassan EL JAZOULI (CASA)	M. Georges VAZIA (CASA)
M. Emmanuel DELMOTTE (CASA)	M. François WYSZKOWSKI (CASA)
M. Marc OCCELLI (CACPL)	Mme Denise LAURENT (CACPL)
M. Roland RAIBAUDI (CAPG)	Mme Marie-Louise GOURDON (CAPG)

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président


Jean LEONETTI



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20200910-2020-23-DE
Date de télétransmission : 14/09/2020
Date de réception préfecture : 14/09/2020